

Mercredi 25 mars 2020

Lettre d'Information 2020/29

Paiement des contrats de cession

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons adressé hier un courrier à l'attention des trois syndicats suivants, **SNSP** (Syndicat National des Scènes Publiques), **Syndeac** (Syndicat des entreprises artistiques et culturelles) et **SMA** (Syndicat des Musiques Actuelles), avec lesquels vous avez l'habitude de travailler, afin de leur demander la mise en place d'une solidarité au sujet des contrats de cession.

Ce matin, le Syndeac nous a répondu en nous exprimant que le communiqué de presse qui a été réalisé dans le cadre de l'**USEP-SV** (Union Syndicale des Employeurs du Secteur Public du Spectacle Vivant) avec les autres syndicats du public, ne disait pas autre chose et que le Syndeac avait appliqué ce principe dès le départ.

Ce dont nous nous félicitons.

Citation du premier point du communiqué de presse de l'USEP-SV du 20 mars 2020 :

« C'est la raison pour laquelle l'USEP-SV plaide pour une chaîne éthique entre les structures, afin de préserver au mieux les revenus de l'ensemble des professionnels impactés. Dans toute la mesure du possible, l'USEP-SV ne souhaite pas opposer la question de la « force majeure » ni la condition de service rendu pour le paiement des contrats. »

Vous trouverez ci-joint, à télécharger, [les courriers adressés aux trois syndicats](#) et le [communiqué de presse de l'USEP-SV](#) du 20 mars 2020 auquel je vous suggère de vous référer auprès de vos cocontractants.

Je vous prie également de trouver ci-joint [le courrier adressé sur ce sujet à l'attention du ministre de la Culture](#), ainsi que [notre communiqué de presse "Le Spectacle vivant solidaire !"](#).

Je reste à votre disposition.

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON
Délégué général



SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, [cliquez ici pour vous désabonner](#).

SNES 48 rue Sainte-Anne 75002 Paris FR